CEE

NIVEAU 2EME ANNEE

GROUPES 7/8

 **TYPOLOGIE DE TEXTES**

 **( A propos de certains types de textes)**

**A propos du texte narratif**

Il représente une narration (orale ou écrite) d’une histoire (réelle ou fictive). C’est le type de texte privilégié du roman, de la nouvelle, des contes, des fables, de la légende, des contes de fées…( bref tout ce qui raconte une histoire).

*Définition*

Dans un texte narratif un narrateur raconte une action qui progresse dans le temps et dans l’espace (des actions qui se déroulent selon **un schéma narratif** adoptant le plus souvent la structure : **situation initiale+ élément perturbateur+ péripéties+situation finale).**

Il cite des faits, décrit des personnages, rapporte leurs propos et commente leur comportement.

Parfois le narrateur participe à l’action, (narrateur-personnage) ; le plus souvent il n’en est que le témoin (narrateur effacé), et surtout il ne faut pas le confondre avec l**’auteur**  (dans un récit-sauf autobiographique et encore-si le « je » est utilisé, c’est celui d’un narrateur (personnage fictif) et non celui de l’auteur ( qui lui est réel contrairement aux personnages qui ont été inventés ou au moins déformés).

*Critères de reconnaissance*

* Qui dit narration dit actions (donc des verbes d’action) qui se suivent d’où l’emploi des indicateurs et de connecteurs spatiotemporels et chronologiques (auparavant, avant, maintenant, puis, après, ensuite…)
* Les temps du passé prédominent le plus souvent, notamment le passé simple : action entreprise et achevée, l’imparfait : action entreprise mais inachevée. D’autres temps du passé interviennent, notamment le plus que parfait qui exprime une action antérieure à une action passée.

A noter aussi, qu’il existe des textes narratifs au présent (dit «  présent de narration » accompagné du passé composé).

* Le récit est souvent écrit à la troisième personne et le narrateur s’efface derrière des thèmes divers ( faits, lieux, objets, personnages, émotions…).
* Un texte narratif contient des indications précises concernant les personnages, l’époque et le milieu.

**A propos du texte explicatif**

C’est un texte objectif dans lequel un émetteur (l’auteur) cherche à faire comprendre un fait, une problématique ou un phénomène à un destinateur (lecteur) en y apportant des explications. Il est écrit au « il » ou emploi généralement les noms des choses. C’est le type employé dans les articles de dictionnaires, les manuels scolaires, les articles de presse…

*Définition*

Le texte explicatif (informatif) cherche à donner une explication, à apporter une information. Il modifie les connaissances du destinataire.

 Dans un récit de fiction, le texte explicatif peut instruire le lecteur, retarder l’action, donner des détails qui aident à comprendre l’intrigue, montrer la cohérence du personnage et de son comportement.

*Critères de reconnaissance*

* Le texte explicatif est divisé généralement en trois phases ; **la phase du questionnement** qui correspond à l’introduction, où la problématique est exposée.

**La phase explicative**, qui elle correspond au développement, où les causes et les conséquences sont présentées.

**La phase conclusive**, qui correspond à la conclusion, où l’information est résumée et où l’on lance le destinataire vers une nouvelle réflexion (ouverture).

* Selon la question qui doit être répondue, l’émetteur privilégiera un des modes suivants :

*\*Enumération de causes : Ex*  Pourquoi les téléréalités sont elles si populaires ?

*-*Reflets de notre société, présentation d’un monde idéalisé…

*\*Cause-conséquence : E x* Pourquoi nos étés durent-ils plus longtemps qu’il y a cent ans ?

*-*Les êtres humains polluent l’atmosphère - fragilité de la couche d’ozone

*-* fragilité de la couche d’ozone-réchauffement planétaire

*-* réchauffement planétaire-débalancement des saisons

*\*Comparaison : Ex* Comment se fait- il que les femmes vivent plus longtemps que les hommes ?

*-*Comparer les habitudes de vie des hommes et les habitudes de vie des femmes ?

* Pour rendre les explications plus claires, des procédés explicatifs doivent être employés : la définition, la reformulation, l’exemple, la comparaison

Le recours à des faits, des statistiques, des citations…

 **A propos du texte injonctif**

Ce type veut conseiller ou ordonner un comportement à un destinataire. Il existe la recette de cuisine, la notice de fabrication (de montage), les plans de route, mode d’emploi, publicité, lois et règlements…

*Définition*

Le texte injonctif sert à donner des ordres ou des conseils. Il est représenté par l’action sur le destinataire où il s’agit de passer :

 D’une situation 1 … Transformations… à une situation2. Bref il a comme intention de faire agir le destinataire.

Cette action sur le destinataire dépend de la situation d’énonciation ; on parle de **fonction impressive** en cas :

 d’ordre ou de commandement (pouvoir sur le destinataire)

 de conseils (compétence dont on veut faire profiter le destinataire)

Et de **fonction instructive** lorsque l’injonction porte sur un objet à faire.

*Critères de reconnaissance*

* Emploi de l’impératif, du futur, de l’indicatif, parfois de l’infinitif
* Emploi des expressions d’obligation « il faut que… », « on doit… »
* Emploi de phrases courtes
* Emploi des verbes d’action et de mouvements
* Emploi de connecteurs chronologiques
* Recours à l’image ou au dessin
* Champs lexicaux en rapport avec le domaine d’action envisagé

**A propos du texte argumentatif**

L’Argumentation est un phénomène linguistique, fruit d’une compétence intellectuelle qui alimente son auteur en lui fournissant les arguments nécessaires pour convaincre son adversaire du bien-fondé de ses propos.

Elle est employée dans l’essai, le pamphlet, l’article…

*Définition*

Le texte argumentatif **défend une position** en développant un raisonnement structuré et logique. Ce type de texte exprime l’opinion et le jugement, il a pour objectif de **persuader, convaincre** le destinataire (il a comme intention de faire changer l’avis de celui à qui le texte s’adresse).

Argumenter, c’est plus que parler ou qu’écrire. C’est parler ou écrire en vue de provoquer un changement chez l’autre, ce changement pouvant être de plusieurs ordres.

Il s’agit de présenter et défendre une position sur un sujet dans le but d**’influencer le destinataire**;

\**Agir sur les connaissances* du destinataire (changer sa manière de voir les choses) ; *EX* un journaliste pourrait produire un documentaire pour dénoncer la discrimination dont sont victimes plusieurs personnes âgées.

*\*Agir sur les comportements* du destinataire (changer sa manière d’agir) ; *EX* un groupe d’individus pourrait écrire une lettre d’opinion dans un journal local pour convaincre les lecteurs de participer à une marche contre l’augmentation des taxes municipales.

*Critères de reconnaissance*

* L’organisation du texte argumentatif adopte un modèle générale

---**Thèse+Antithèse+Synthèse**---

* L’emploi des verbes d’opinion, de prise de position
* L’emploi du pronom personnel « je » (prise de position)
* Prédominance de l’emploi du présent
* Puisque argumenter ne se limite pas au simple fait d’affirmer une idée, mais aussi prouver, ou au moins soutenir ce qu’on affirme. C’est présenter une thèse, un point de vue avec des raisons et des justifications, cela se fait généralement selon le modèle suivant :

*\*INTRODUCTION*

 -Amener le sujet dans un contexte, histoire (approche du sujet, mise en contexte : de nos jours…, récemment…)

 -Annoncer le sujet et présenter la question à débattre.

 -Poser le sujet ; l’auteur prend position au regard du sujet (formulation de la thèse).

 -Diviser le sujet ; l’auteur présente les parties de son développement (les aspects qui seront abordés)

\**DEVELOPPEMENT*

 - a/ Organisation textuel (en premier lieu, en dernier lieu,alors, tout d’abord, ensuite, enfin-abordons…)+Présentation du 1er aspect( En effet, effectivement, en fait…)

 -b/Démarche réfutative : -reformuler le contre argument- s’y opposer- dévaloriser le contre argument à l’aide d’une technique réfutative- formuler votre argument bien fondé et étayé (corpus).

 -c/conclusion partielle (ou commentaire) : conséquence logique qui suit la présentation de l’argument et qui établit un lien avec la thèse présentée.

\**CONCLUSION*

 -Rappel des aspects traités

 *-*Rappel de la thèse et réaffirmation de la thèse soutenue (je continue de croire que…, je persiste à croire que…)

 -Elargissement du sujet (ouverture et élargissement du débat).